

**Intergovernmental Group of Experts on
E-commerce and the Digital Economy**

Seventh session

6 to 8 May 2024

Geneva, Switzerland

Contribution by

Senegal

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

DIRECTION DU COMMERCE EXTERIEUR

**7^{ème} session du Groupe intergouvernemental d'experts du commerce
électronique et de l'économie numérique**

06-08 mai 2024

Genève (Suisse)

Préparation numérique : de l'évaluation à la mise en œuvre

CONTRIBUTION DU SENEGAL

Avril 2024

En choisissant comme thème de la 7^{ème} session du Groupe intergouvernemental d'expert sur le commerce électronique et l'économie numérique « *préparation au numérique : de l'évaluation à la mise en œuvre* », les Membres du Conseil du commerce et développement donnent l'occasion aux participants à cette importante rencontre, notamment les pays bénéficiaires de l'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique (eT ready), de partager leurs expériences sur les défis auxquels ils sont confrontés dans le domaine du numérique. Elle vise également à échanger sur les politiques et les mesures nécessaires à prendre par les pays pour rattraper le retard dans le domaine du numérique, sur l'importance de la coopération internationale pour renforcer les capacités tant physiques, humaines et technologiques afin de participer et de tirer profit de l'économie numérique.

Il est indéniable que le commerce électronique a un énorme potentiel pour stimuler le développement économique des pays. Ils jouent un rôle essentiel dans l'intégration des Pays en développement (PED), en particulier des PMA dans le commerce international.

D'ailleurs, il a été retenu dans le cadre de la mise en œuvre de l'agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

Pour rappel, depuis 2018, le Sénégal a bénéficié du programme d'évaluation de l'état de préparation au commerce électronique de l'ONU Commerce et Développement. Ce programme qui couvre divers domaines, allant de l'élaboration de politiques et stratégies, à la mise en place d'infrastructures de soutien logistique et de facilitation du commerce, en passant par le cadre légal et réglementaire a permis au Sénégal, d'identifier les lacunes et les progrès réalisés dans le domaine du commerce électronique.

1) Quels sont les principaux obstacles que doivent surmonter les pays en développement pour participer au commerce électronique et à l'économie numérique et en tirer profit ?

Au Sénégal, les menaces et contraintes affectant le développement du commerce électronique ont été mises en exergue dans l'eT ready d'ONU Commerce et Développement et la Stratégie Nationale de développement du commerce électronique (SNDCE). Parmi celles-ci, on peut citer :

- ✓ les disparités d'accès aux infrastructures TIC qui restreignent la participation au commerce électronique des zones rurales éloignées et défavorisées, où l'accès à internet et aux services numériques demeurent limités;
- ✓ l'installation d'entrepôts et de plateformes logistiques pour le stockage ; un préalable pour une distribution efficace de produits commandés en ligne ;
- ✓ l'absence d'un système d'adressage fiable pour faciliter la livraison de colis ;
- ✓ l'absence de clarté et de lisibilité de l'environnement institutionnel et une faible compréhension des mécanismes et outils permettant aux acteurs de devenir des e-commerçants ;

- ✓ le manque de sensibilisation sur les textes juridiques en matière de protection des consommateurs qui affecte la confiance des consommateurs ;
- ✓ le défaut d'appropriation des populations dans l'utilisation des moyens de paiement électronique ;
- ✓ l'accès au financement qui est un frein au développement des entreprises évoluant dans le domaine du commerce électronique ;
- ✓ la faible intégration entre les Douanes et les infrastructures portuaires ;
- ✓ l'attachement profond des usagers à la monnaie scripturale ;
- ✓ l'absence de plateforme permettant d'assurer l'interopérabilité des systèmes de paiement limite le développement des solutions de paiement basées sur la monnaie électronique.

2) Quels sont les bonnes pratiques et outils à privilégier pour que des mesures de nature à lever les principaux obstacles soient mises en œuvre au niveau des pays ? Quel est le rôle des administrations nationales, des organismes publics, des bureaux des coordonnateurs résidents des Nations Unies et des autres acteurs dans ce processus ?

Le Secrétariat de l'ONU Commerce et Développement a déployé, à l'intention des pays bénéficiaires des eT readies, un mécanisme de support à la mise en œuvre des recommandations des eT readies (ISM) qui fournit un suivi sur l'état d'exécution des actions à mettre en œuvre. Lancé en 2020, l'ISM aide les pays bénéficiaires à mettre en œuvre les conclusions déclinées dans le plan d'actions des eT readies. Cet exercice permet d'apprécier comment les pays utilisent au mieux les eT readies pour intégrer le commerce électronique dans leur politique de développement et dans l'orientation de l'assistance technique fournie par ONU Commerce et Développement et des partenaires au développement.

L'outil a par exemple révélé que le Sénégal a réalisé des progrès importants avec un score de 81%, le plus élevé en Afrique, à côté de celui du Togo. Ce qui prouve son importance dans le dispositif de mise en œuvre des eTreadies.

Dans ce même dispositif, il serait important de mettre en œuvre l'outil de suivi des réformes du commerce électronique (e-Trade reform tracker) tel que suggéré par ONU Commerce et Développement, tout en pensant à limiter son domaine de couverture aux seuls documents et initiatives pertinents dans la mise en œuvre des eTreadies.

Le Groupe de Travail sur le Commerce Electronique (GTCE) est également, au niveau national, un élément important du dispositif de mise en œuvre, du fait de sa composition et des ses réalisations. En sus des contributions dans la définition de la politique commerciale extérieure du Sénégal en matière numérique, le GTCE a permis d'élaborer le document de référence dans la promotion et le développement du commerce électronique au Sénégal ; la SNDCE, le lancement d'une plateforme numérique Boutik 221 qui vise à faciliter la digitalisation des commerçants et producteurs locaux.

S'agissant de l'implication du bureau des coordonnateurs résidents des nations unies dans le processus de mise en œuvre, ils peuvent aider le travail du point focal national chargé de coordonner le suivi des recommandations de l'eT ready, en mettant à sa disposition un manuel sur les possibilités de coopération technique et financière. Ceci d'autant plus qu'il existe une masse importante d'informations, d'initiatives qui offrent une assistance technique et financière, pour lesquelles il a été décelé chez les pays bénéficiaires, beaucoup de difficultés d'exploitation. Par conséquent, il demeure nécessaire de coordonner et de faire correspondre l'offre et la demande en matière d'assistance technique, pour une mise en œuvre efficace des eT readies.

3) Comment la coopération internationale peut-elle aider à tirer meilleur parti du commerce électronique et du commerce numérique ?

L'enjeu que constitue la problématique de la coopération internationale pour aider les pays à tirer parti du commerce électronique et du commerce numérique a fait l'objet de discussions tout au long de la dernière semaine du commerce électronique tenue à Genève au courant du mois de décembre 2023. Cette rencontre a été mise à profit par les parties prenantes pour lancer un appel en faveur de l'utilisation optimale des ressources existantes pour financer les projets prioritaires, mais aussi sur la nécessité de renforcer la coordination entre parties prenantes.

Sur ce point, il est important de faciliter la mise en relation entre les pays en développement ayant un véritable besoin d'assistance technique et financière, les partenaires et donateurs. Cette information qui est disponible sur le site <https://etradeforall.org/> depuis bientôt sept (7) ans et sous-utilisée par les PED, pourrait permettre à ces derniers de soumettre leur requête. A cet égard, il est important de mieux vulgariser cet outil et encourager son appropriation auprès des pays bénéficiaires de l'eT ready, aux fins d'une meilleure coordination avec les partenaires et donateurs.

4) Comment les partenariats internationaux et les activités coordonnées à des fins de coopération numérique peuvent-ils accélérer la préparation au commerce électronique et à l'économie numérique ?

Afin de parvenir à un partenariat dynamique et faciliter la coopération numérique, il serait nécessaire d'associer les partenaires au développement dans les travaux du comité technique de suivi (le GTCE). Ils pourront, à cet effet, donner leurs orientations sur les meilleures pratiques ou modèles de réussite dans d'autres pays et fournir par ailleurs des apports techniques sur les moyens de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'Et ready.